

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2018 B 27646
Numéro SIREN : 843 802 208
Nom ou dénomination : IMAVA

Ce dépôt a été enregistré le 24/12/2020 sous le numéro de dépôt 139193



2016934401



REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES
PROCES VERBAL DE DEPOT D'ACTES

Dénomination : IMAVA

Numéro RCS : 843 802 208

Numéro Gestion : 2018B27646

Forme Juridique : Société par actions simplifiée

Adresse : 83 R DE MEAUX
75019 PARIS

Numéro du Dépôt : 2020R139193 (2020 169344)

Date du Dépôt : 24/12/2020

- Type d'acte : Procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire

Date de l'acte : 01/12/2020

Décision 1 : Nomination de directeur général

Décision 2 : Changement de président

fait à Paris, le 24 décembre 2020

18B 27646
PF 01/12/20 OG, C2

GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE DE PARIS
SERVICE DU R C S

24 DEC. 2020

N° DE DEPOT : R 139193

IMAVA
Société par actions simplifiée
au capital de 7500 euros
Siège social : 83, rue de Meaux 75019 Paris
843 802 208 RCS PARIS

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 1 DECEMBRE 2020**

L'an 2020,

Le 1 décembre,

A 10h00,

Les associés d' IMAVA, société par actions simplifiée au capital de 7500 euros, divisé en 7 500 actions de 1 € chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation de la présidence.

Sont présents ou représentés :

Monsieur Vladimir HOSPITAL, propriétaire de	2 500 actions,
Monsieur Alexandre SPOSITO, propriétaire de	2 500 actions,
Monsieur Alexandre DARDART, propriétaire de	2 500 actions,

Les associés présents ou représentés possédant ainsi 7 500 actions, soit la totalité des actions, l'Assemblée Générale est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Vladimir HOSPITAL, président associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- 1 Nomination d'un directeur général.
- 2 Nomination d'un second directeur général.
- 3 Changement de président.

VA AB
AD

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la feuille de présence,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

1. PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire, décide de nommer en qualité de Directeur général :

BLOOM DEVELOPPEMENT

Société par actions simplifiée au capital de 1.000€,
dont le siège social est sis 83 Rue de Meaux – 75019 Paris,
immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 849 405 568,
Représentée, en sa qualité de président par Monsieur Alexandre SPOSITO

La société est nommé à compter du 1^{er} décembre 2020, pour une durée indéterminée.

Intervenant aux présentes, la société BLOOM DEVELOPPEMENT représentée par M. Alexandre Sposito déclare accepter ces fonctions et n'être frappé d'aucune interdiction ou déchéance susceptible de l'empêcher de les exercer.

Pour l'exercice de ses fonctions de directeur général, la société BLOOM DEVELOPPEMENT est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société dans la limite de l'objet social défini dans ses statuts.

Toutefois, La société BLOOM DEVELOPPEMENT doit obligatoirement obtenir l'autorisation préalable du Président pour les décisions suivantes :

- *Emprunt bancaire*
- *Caution et nantissement*
- *Toutes interventions bancaires (virement, chèque,...)*
- *Toutes modifications juridiques*

14

AS

AD

La société BLOOM DEVELOPPEMENT représentée par Monsieur Alexandre Sposito est autorisé, en tant que directeur général, à consentir des subdélégations ou substitutions de pouvoirs pour une ou plusieurs opérations ou catégories d'opérations déterminées.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

2. DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire, décide de nommer en qualité de Directeur général :

AL CONSEILS

Société par actions simplifiée au capital de 100€,
dont le siège social est sis 10 Avenue du maréchal Juin – 78420 Carrières sur seine,
immatriculée au RCS de Versailles sous le numéro 818 352 437,
Représentée, en sa qualité de président par Monsieur Alexandre Dardart

La société est nommé à compter du 1^{er} décembre 2020, pour une durée indéterminée.

Intervenant aux présentes, la société AL CONSEILS représentée par M. Alexandre Dardart déclare accepter ces fonctions et n'être frappé d'aucune interdiction ou déchéance susceptible de l'empêcher de les exercer.

Pour l'exercice de ses fonctions de directeur général, la société AL CONSEILS est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société dans la limite de l'objet social défini dans ses statuts.

Toutefois, La société AL CONSEILS doit obligatoirement obtenir l'autorisation préalable du Président pour les décisions suivantes :

- *Emprunt bancaire*
- *Caution et nantissement*
- *Toutes interventions bancaires (virement, chèque,...)*
- *Toutes modifications juridiques*

La société AL CONSEILS représentée par Monsieur Alexandre Dardart est autorisé, en tant que directeur général, à consentir des subdélégations ou substitutions de pouvoirs pour une ou plusieurs opérations ou catégories d'opérations déterminées.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

AT

AS

AD

3. TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire, décide de nommer en qualité de Président:

INICIOPE

Société par actions simplifiée au capital de 10 000€,
dont le siège social est sis 4 Boulevard de la république – 95210 Saint Gratien,
immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 830 022 398,
Représentée, en sa qualité de président par Monsieur Vladimir Hospital

La société est nommée à compter du 1^{er} décembre 2020, pour une durée indéterminée, en remplacement de monsieur Vladimir HOSPITAL, démissionnaire.

Intervenant aux présentes, la société INICIOPE représentée par M. Vladimir HOSPITAL déclare accepter ces fonctions et n'être frappé d'aucune interdiction ou déchéance susceptible de l'empêcher de les exercer.

Pour l'exercice de ses fonctions de président, la société INICIOPE est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société dans la limite de l'objet social défini dans ses statuts.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture.

INICIOPE

*"Bon pour acceptation des
fonctions de président"*

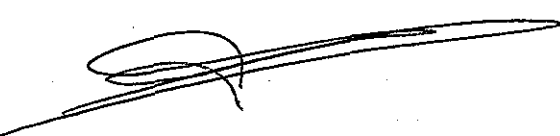
*BON POUR ACCEPTATION DES
FONCTIONS DE PRESIDENT*



AL CONSEILS

*"Bon pour acceptation des
fonctions de directeur général"*

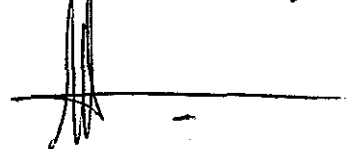
*"BON POUR ACCEPTATION DES
FONCTIONS DE DIRECTEUR GENERAL"*



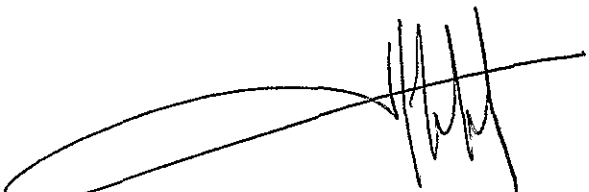
BLOOM DEVELOPPEMENT

*"Bon pour acceptation des
fonctions de directeur général"*

*Bon pour acceptation des
fonctions de directeur general*



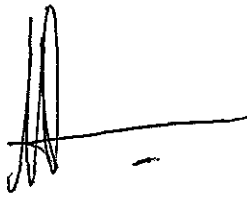
VLADIMIR HOSPITAL



VH

AS AD

ALEXANDRE SPOSITO

A handwritten signature consisting of a vertical line with a loop at the top, followed by a horizontal line extending to the right.

ALEXANDRE DARDART

A handwritten signature consisting of a long horizontal line with a loop at the end.

AA

AS AD